

SEANCE	28 mai 2010 CG-6-2658
Direction du Développement	Sous-direction du développement Territorial- Contrats

## ADOPTION DE 4 NOUVEAUX CONTRATS RURAUX POUR LES COMMUNES DE COURGENT, CRAVENT, ORSONVILLE ET VILLETTE

Dans le cadre de sa **politique d'aide aux collectivités**, le Conseil général a instauré les **contrats ruraux** permettant aux **communes de moins de 2000 habitants** de réaliser des travaux de construction, de restauration ou d'aménagement nécessaires à la vie communale et à la conservation du patrimoine architectural.

Socle de l'Intervention du Conseil général des Yvelines en faveur des communes de petite taille, les contrats ruraux sont financés à hauteur de 35% de la dépense subventionnable, fixée à 300 000 € pour les communes de moins de 1000 habitants, 370 000 € pour les communes de 1000 à 2000 habitants et 762 245 € pour les structures intercommunales de moins de 2.000 habitants. La subvention départementale s'élève donc au maximum à **105.000 €** pour les communes de moins de 1000 habitants, **129 500 €** pour les communes entre 1000 et 2000 habitants et **266 786 €** pour les structures intercommunales de moins de 2.000 habitants.

Les contrats ruraux sont signés pour une durée de 5 ans, à l'issue desquels un nouveau contrat peut être engagé.

### Contrat rural de Courgent

Opération subventionnée	Coût des travaux	Subvention départementale (35%)
Réaménagement de l'école	180 000 €	63 000 €
Création d'une garderie/dortoir et aménagement des abords	80 510 €	28 178 €
Remplacement des fenêtres à l'étage de la mairie	15 000€	5 250 €
Création d'un site cinéraire	24 490 €	8 572 €
<b>TOTAL</b>	<b>300 000 €</b>	<b>105 000 €</b>

### Contrat rural de Cravent

Opération subventionnée	Coût des travaux	Subvention départementale (35%)
Rénovation de l'église	152 825 €	48 253 €
Aménagement de la place de l'église	92 975 €	29 356 €
Construction d'un atelier communal	86 754 €	27 391 €
<b>TOTAL</b>	<b>332 554 €</b>	<b>105 000 €</b>

### Contrat rural d'Orsonville

Opération subventionnée	Coût des travaux	Subvention départementale (35%)
Rénovation de la salle du conseil municipal	33 750 €	11 813 €
Rénovation et aménagement de la salle polyvalente	180 000 €	63 000 €
Réfection d'un vitrail de l'église	11 550 €	4 042 €
Création d'un city stade	43 875 €	15 356 €
Création d'un jardin du souvenir	30 825 €	10 789 €
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>	<b>105 000 €</b>

### Contrat rural de Villette

Opération subventionnée	Coût des travaux	Subvention départementale (35%)
Restauration extérieure de l'église	75 813 €	24 500 €
Restauration intérieure de l'église	127 619 €	42 000 €
Extension et aménagement du cimetière	116 393 €	38 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>319 825 €</b>	<b>105 000 €</b>